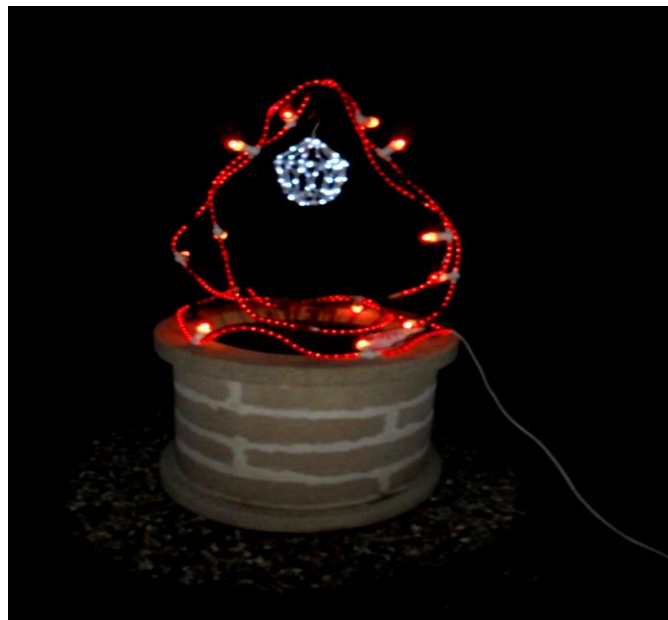
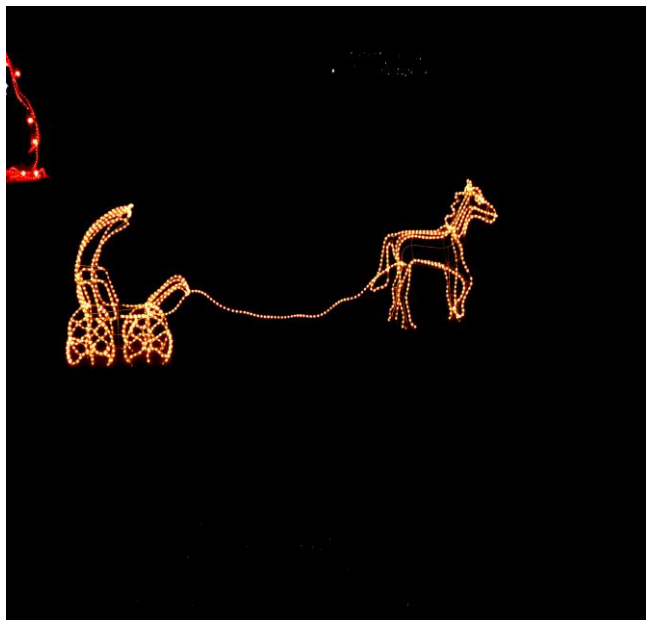


# Bulletin Municipal N°19

JANVIER 2014



## DECORATION DE NOËL

Savignacaises, savignacais,

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2014, que celle-ci vous apporte plein de bonheur, de joie et de santé pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Une année se boucle, une autre s'amorce !

Année 2013 bouclée avec pour notre commune, PLU et procédure de reprise de concession au cimetière terminés, le renouvellement du tracteur tondeuse et les travaux de l'atelier municipal en cours. Côté communauté des communes, terrain multisport et signalétique réalisés, une zone artisanale développée et une intercommunalité agrandie.

L'amorce de l'année 2014 sera riche en évènements. La mise en place de la nouvelle Communauté des Communes dénommée « Réolais en Sud Gironde » et du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement des communes des bassins versants de la Bassanne, du Dropt et de la Garonne dénommé « SIAEPA Bassanne, Dropt, Garonne » tout début janvier puis le renouvellement des Conseils municipaux par le biais des élections municipales en mars suivi des élections européennes en mai.

Bonne lecture,

Le Maire

## Evènements.....

### ETAT CIVIL:

Naissances: VANAQUAIRE Marine Martine Aline née le 08 octobre 2013

Décès : M DULUC Jean Claude le 07 octobre 2013

M DUBOS Pierrette épouse MONTO le 07 novembre 2013

### VŒUX DE LA MUNICIPALITE:

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, invitent les Savignacaises et Savignacais à un verre de l'amitié le **dimanche 12 janvier 2014 à 10h30** à la salle des fêtes. *A cette occasion la Plaine de la Ruralité sera baptisée « Plaine Jacques L'ESCARRET »* en présence de Mme la Députée M.FAURE, de Mr le Sous Préfet F.CARRE et du Conseiller Général F.ZAGHET.

### REPAS DES AINES:

Le repas aura lieu le **samedi 25 janvier 2014** à la salle des fêtes avec une animation pour clôturer gaiement cette journée de convivialité.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION:

Il aura lieu de mi janvier à mi février. L'agent recenseur sera Véronique MONTUZET, réservez lui le meilleur accueil possible, merci d'avance. La coordination sera assurée par Loïc CAZEMAJOU.

## LA VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE 0 0 0

**MAIRIE:** ☎ 05.56.65.40.86

Horaires d'ouverture au public: Lundi, Mardi, Jeudi et le Vendredi de 13h30 à 17h30

**POSTE:** ☎ 05.56.65.74.88

Les horaires d'ouverture sont les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h

### BIBLIOTHEQUE:

Horaires d'ouverture : le samedi de 17h00 à 19h00.

Dernières acquisitions ;

Le quatrième mur... Sorj Chalandon>

Tout l'amour de nos pères... Christian Signol>

L'extraordinaire voyage du fakir... Romain Puertolas>

Le journal de Polina... Polina Jerebtsova>

L'île des oubliés... Victoria Hislop>

J'irai pas en enfer... Jean-Louis Fournier>

Esprit d'hiver... Laura Kasischke>

L'atelier des miracles... Valérie Tong Cuong>

Moi, Malala... Malala Yousafzaï>

La garçonnière... Hélène Grémillon>

L'homme qui plantait des arbres... Jean Giono>

Le confident... Hélène Grémillon>

Oh, my dear!... T.J.Middleton>

La transcendante... Patricia Reznikov>

Quand rentrent les marins... Angela Huth>

**La bibliothèque fêtera l'acquisition de son 2000ème livre le 11 Janvier de 17h à 19h. Tous les lecteurs sont invités à un goûter. Merci beaucoup, Catherine !**

**INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES** : Inscriptions avant le 31/12/13 pour voter aux élections 2014.

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014.

*La présentation d'une pièce d'identité au Président du bureau de vote, est désormais obligatoire dans toutes les communes quelle que soit leur taille.*

### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET EAU POTABLE:

Nouvelles coordonnées du Syndicat ;

Adresse : 1 Saint Aignan – 33190 LA REOLE

(Ancienne route de Sauveterre de Guyenne – bâtiment sur la gauche après les Etablissements Chavaux)

☎ : 05.56.71.83.94 - Fax : 05.56.71.89.63 - Mail : [siaep.bdg@orange.fr](mailto:siaep.bdg@orange.fr)

Accueil public : lundi-vendredi 8h30 – 12h30 et mardi-jeudi 8h30 – 12h30 – 14h00 – 17h30.

Les études de sol étant obligatoires depuis 2011, préalablement au dossier de demande d'installation d'assainissement non collectif, les pétitionnaires doivent récupérer au Syndicat d'eau potable la demande d'étude de sol, la compléter et la retourner avec les documents nécessaires au Syndicat.

De plus, pour toutes les demandes concernant l'eau potable (création d'un compteur d'eau, extension de réseau ...), les usagers doivent s'adresser directement à la Lyonnaise des Eaux ☎ 08.10.00.20.40

#### **SICTOM:**

L'année 2013 a fait ressortir une baisse en tonnage de ramassage des déchets de -20kg/habitants soit 740 tonnes de moins. Egalement, le tri sélectif est en augmentation et un encouragement est donné pour maintenir cette évolution. De plus, une régularisation stricte effectuée régulièrement sur les arrivées et départs des redevables a permis un lissage financier pour le moins efficace. Tout ceci conjugué fait que pour 2014 les tarifs seront diminués (hormis pour 1 personne au foyer) malgré l'augmentation de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier.

Tarifs REOM (Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères) par foyer pour 2014 (collecte + Traitement)

La base du tarif de la REOM se décompose en deux paramètres : un forfait pour le nombre de collectes et une partie traitement, proportionnelle au nombre de personnes qui occupent le foyer.

TVA 10%. Sur notre commune nous avons une seule collecte.

#### 1 - Forfait collecte par foyer 2014

	Prix HT	Prix TTC
1 collecte	44,16	48,58

#### 2 – Forfait traitement par foyer

	Prix HT	Prix TTC
Foyer 1 personne	56,30	61,93
Foyer 2 personnes	109,78	120,76
Foyer 3 Personnes	163,27	179,60
Foyer 4 personnes	208,31	229,14
Foyer 5 personnes	253,35	278,69
Foyer 6 personnes	287,17	315,84
Résidence secondaire	112,60	123,86

#### 3 – Tarifs 2014 (collecte + traitement)

	Prix HT	Prix TTC
Foyer 1 personne	100,46	110,51
Foyer 2 personnes	153,95	169,34
Foyer 3 Personnes	207,43	228,17
Foyer 4 personnes	252,47	277,72
Foyer 5 personnes	297,51	327,26
Foyer 6 personnes	331,29	364,42
Résidence secondaire	156,76	172,44

### **ANNONCES o o o o o**

#### **Devenir Sapeur Pompier Volontaire !**

Malgré un recrutement régulier, l'effectif dans les centres d'incendie et de secours reste insuffisant. C'est un phénomène général. Les interventions augmentent et sont le plus souvent hors heures et jours ouvrables. Dans ces créneaux ce sont les Sapeurs Pompiers Volontaires qui interviennent. Ils assurent les astreintes la nuit, le week-end et les jours fériés.

Pour toute personne intéressée entre 18 et 55ans, contacter le centre de secours de La Réole ☎ 05 56 61 55 30.

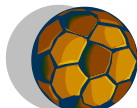
## Carte d'identité :

### La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre carte d'identité, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

## LES ASSOCIATIONS ANIMENT NOTRE VILLAGE o o o o o

### Joyeuse de Savignac



LOTOS organisés par la Joyeuse aux dates suivantes ;

Lundi 21 avril – Jeudi 01 mai – Jeudi 08 mai – Jeudi 29 mai – Lundi 09 juin

### Anim'art

Atelier art plastique ; places disponibles pour les enfants

Atelier perles ; tout public, contacter Brigitte ☎06.74.91.04.00

## QUELQUES PHOTOS SOUVENIR o o o o o



Marche rose (en faveur du cancer du sein)



Bal trad organisé par l'AGIA



Bourse aux jouets organisée par l'AGIA



Arbre de Noël organisé par l'AAGPS



Soirée spectacle organisée par l'ARSES Chants de Noël des écoles Savignac - Pondaurat

## VIE PRATIQUE o o o o

**ACCUEIL SERVICE PUBLIC :** ☎ 05.56.65.20.16

1 rue Castelnau d'Auros 33124 AUROS: [social@cc-auros.fr](mailto:social@cc-auros.fr)

Ouverture tous les matins du Mardi au Samedi de 10h à 12h et les Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

**MULTI ACCUEIL DU PAYS D'AUROS :** ☎ 05.56.65.25.93

Contact: Mme BORTHURY GACHET Maïtena, Directrice.

**ASSOCIATION CENTRE DE SOINS DU REOLAIS :**

L'association du Centre de soins du Réolais propose une équipe spécialisée « Alzheimer ». Cette équipe est composée d'un ergothérapeute, d'une psychomotricienne et de deux assistantes en gérontologie. Elle intervient au domicile sur prescription médicale.

S.S.I.A.D de La Réole – 21 rue du Général Leclerc 33190 LA REOLE

☎ 05.56.61.04.25 - [centredesoinsdureolais@lerss.fr](mailto:centredesoinsdureolais@lerss.fr)

**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS D'AUROS :** ☎ 09.64.34.21.46

Mme BARBAT Pascale, responsable [ram.auros@orange.fr](mailto:ram.auros@orange.fr)

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT:** ☎ 05.56.65.46.77

Responsables : DUTHIL Sandra (06.72.96.81.65) – DOUENCE Sarah Mail: [ALSH@cc-auros.fr](mailto:ALSH@cc-auros.fr) Site : [www.cc-auros.fr](http://www.cc-auros.fr)

**ACCUEIL ADO de 12 /17 ans:** ☎ 05.56.71.36.44./ 06.32.93.07.11

Responsable SEGUINEL Julien [jeunesse.adolescence@cc-auros.fr](mailto:jeunesse.adolescence@cc-auros.fr) - Site : [www.cc-auros.fr](http://www.cc-auros.fr)

**CLIC:** Comité Local d'Information et de Coordination ☎ 05.56.61.53.10

Du Lundi au Vendredi de 9h 30 à 12h et de 14h à 17 h (sur rendez- vous)

**RSR:** ☎ 05.56.61.53.61

Réseau de santé rural, pour des patients de tous âges ayant des difficultés de santé.

**PHARMACIE DE GARDE:** ☎ 3237.

Pour connaître la pharmacie de garde de jour comme de nuit 24 heures sur 24 **un seul numéro partout en France**

**MAISON DE L'HABITAT A LA REOLE:** ☎ 05.56.61.20.75

Permanences 2<sup>ème</sup> trimestre 2013 : 1<sup>er</sup> Mercredi de chaque mois de 9h à 12h, 1 rue Castelnau d'Auros 33124 AUROS

Référent M. Guillaume BRANEYRE ☎ 05.56.71.70.23

**CAUE:** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde ☎ 05.56.65.40.09

1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois sur rendez- vous auprès de la mairie d'Auros

**PERMANENCE CONSEILLER GENERAL:**

Tous les Samedis de 10H à 12 H à la mairie de Pondaurat. Mail: [francis.zaghet@club-internet.f](mailto:francis.zaghet@club-internet.f)

**MDSI :** Maison Départementale Solidarité Insertion

Langon ☎05.56.63.62.20 - La Réole ☎05.56.71.09.10 – Bazas ☎05.56.25.11.62

**MISSION LOCALE SUD GIRONDE :**

44 Cours Gambetta BP20243 33212 LANGON **numéro unique**☎05.57.980.980

**PÔLE EMPLOI :** ☎ 3949. 22 route de Bazas ZI Dumes 33212 LANGON

## Compte-rendu Des Séances Du Conseil Municipal

### COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AOUT 2013

Conseillers présents : 7

Absents excusés : 2 MALANDIT JL. GOUDENCHE Ch.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 mai 2013**

Pour 9

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS**

- Mr le maire indique au conseil municipal que le Fonds de Compensation de la TVA sur 2012 a été versé par l'Etat. Le montant est de 6 835,00 euros.

- Dépenses budgétaires :

- publication marché de travaux atelier municipal (Dematis) ..... 101.66 €

- publication marché de travaux atelier municipal (Sud-Ouest) ... 575.77 €

- indemnisation commissaire enquêteur pour PLU..... 2 231.43 €

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	OBSERVATION
Reprise des concessions à l'état d'abandon	9	0	0	
Composition du conseil communautaire issu de la fusion des EPCI du Réolais, du Pays d'Auros et de 3 communes du Monségurais	8	1 O. BARIBEAUD	0	1 délégué par tranche de 700 habitants
Attribution d'une aide financière aux étudiants de l'IUT de Bordeaux	9	0	0	Etude aménagement toilettes salle des fêtes

Attribution d'un marché pour la construction d'un atelier municipal	9	0	0	
Institution du Droit de Prémption Urbain (D.P.U.) (1)	8	0	0	Zones U et UA

(1)Mr BENTEJAC JL ne participe pas au vote étant concerné par ces zones

## COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

### \*Commission Bâtiment :

✓*Toiture église* : l'aide demandée auprès du Conseil Général n'est pas attribuée. De ce fait, les travaux ne pourront être réalisés qu'en fonction de l'enveloppe budgétaire qui restera par rapport à la construction de l'atelier municipal.

✓*Vestiaire stade* : les portes des douches sont changées

✓*APC* : Fréquentation moyenne pour juin avec 21 jours d'ouverture : 12.86 clients. Le maire précise qu'il y a eu de très bonnes informations sur l'agent de remplacement lors des congés.

\***Commission Personnel** : Frédéric en congé deux semaines et remplacé, à temps non complet, par Mr Alain BENQUET. Christine en congé trois semaines. Une permanence du secrétariat de mairie tenue par Véronique les mardis et vendredis du 12/08 au 02/09 inclus.

\***Commission Urbanisme** : 1 dossier de permis de construire a été déposé et 5 certificats d'urbanisme d'information, liés à des ventes, ont été instruits par les services de la mairie (les CUa sont désormais instruits par la mairie depuis l'approbation du PLU).

### \*Commission Voirie :

- Les travaux réalisés par la CdC du pays d'Auros ont démarré : Grave émulsion et revêtement aux Abauts - Travaux terminés sur la vc 16 - Busage sur la vc 2 - Reprise de chaussée vc 12

- Les passerelles de chemin de randonnée ont été nettoyées par l'association « Adichats ». En ce qui concerne le fauchage de ces chemins c'est notre employé communal qui le fait ponctuellement car la CdC ne dispose que d'un seul tracteur, l'autre étant accidenté. Tout sera prêt pour le « trail » du 11 août. Le chemin de « La Graula » a été ouvert en partie suite au passage par Frédéric avec le matériel prêté par la CdC.

- Devis demandés pour des travaux de voirie communale pour la réalisation de revêtement de chaussée, dépose et pose de bordures ainsi que de curage de fossés sur les chemins ruraux revêtus et pour refaire les passages piétons avant la rentrée scolaire et le marquage de place de parking handicapé

- Des bandes rétro-réfléchissantes ont été mises sur les bornes bois du bourg

\***CCAS** : un recensement a été fait par les élus, sur la commune, suite à la relance par la préfecture du plan de gestion pour la canicule en juillet.

## REUNIONS INTERCOMMUNALES

❖**USSGETOM** : un 2ème point tri pris en charge par l'ussgetom, va être installé sur la commune. A déterminer l'emplacement (lotissement de Mondot, les Gavachots ou les Abauts). Poubelles situées à côté des conteneurs sortis par l'ussgetom.

❖**SIVU DU TRANSPORT SCOLAIRE** : Le Ceil Gal a refusé l'implantation de l'abri bus au lotissement de Mondot car il estime que la sortie est dangereuse (vitesse des véhicules venant d'Auros).

❖**CdC du Pays d'Auros** : Réunion du 17 juillet à Castillon-de-Castets.

-Une enveloppe supplémentaire a été votée pour les travaux de voirie.

-Ressources humaines : un poste dans le grade de rédacteur a été ouvert. Mr le maire indique qu'en ce qui concerne la fusion jamais la question du personnel n'a été évoquée.

-Intercommunalité : le débat s'est orienté essentiellement sur la composition du conseil communautaire issu de la fusion et l'étude envisagée par un bureau d'étude pour la mise en place de l'intercommunalité.

-Redécoupage des cantons : 33 cantons au lieu de 63 sont issus de l'intercommunalité.

-City stade : les travaux devraient se terminer cette semaine

-CAP 33 : tous les lundis à Savignac.

❖**Régie électrique** : un courrier du sdeeg nous informe d'une circulaire faisant état des économies d'énergie en matière d'éclairage public sur les bâtiments. Le renforcement du poste de « Bonnegarde » est prévu sous peu.

## QUESTIONS DIVERSES

- Autoroute du Sud de la France : suite au courrier de monsieur le maire indiquant un affaissement de la chaussée au niveau de l'autoroute sur la vc 9, les ASF ont répondu que les travaux se réaliseraient cette année.
- Comité des Fêtes : le conseil municipal est invité pour le trail. La commune offre 5 lots.
- Multiple rural : Mr le maire a reçu un responsable de la chambre des métiers qui lui a proposé son concours pour monter le dossier notamment pour le FISAC. Il l'a informé de la possibilité d'obtenir des subventions d'organismes publics si le FISAC accorde une aide. Un rencontre avec l'architecte du CAUE est prévue le 05/09/13 afin d'avancer dans le dossier.
- Site internet : Mr BENTEJAC demande où en est le site ? Mr le maire répond qu'il faut contacter à nouveau Pierre LESCARRET.

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2013

Conseillers présents : 9

**APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DU 13 JUIN ET 05 AOUT 2013**

Pour 9

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	OBSERVATION
Attribution du marché pour la construction d'un atelier municipal	9	0	0	montant total HT de 133 235.59€ soit TTC 159 349.77€ (1)
Demande d'aide parlementaire	9	0	0	aides pour la rénovation de la toiture de l'église
Mission ADS et ATESAT de la DDTM33	9	0	0	Refus de l'abandon des missions de la DDTM Gironde

(1)

Lots	Candidats	Montants en euros HT
Lot 1 - maçonnerie	Entreprise JORET	22 657.00
Lot 2 – VRD	Entreprise MALANDIT	45 798.50
Lot 3– charpente métallique	Entreprise DANNEY	43 362.39
Lot 4 – menuiserie aluminium	Entreprise MIRALUVER	4 512.62
Lot 5 – menuiserie bois	Entreprise LAPORTE	1 458.50
Lot 6 – plâtrerie isolation	Entreprise LASSERRE	2 659.41
Lot 7 – carrelage	Entreprise LATOUR	1 589.05
Lot 8 – électricité	Entreprise DARRIET	7 282.27
Lot 9 – plomberie sanitaire	Entreprise DARRIET	2 494.07
Lot 10 – peinture	Sarl MATE	1 421.78

**POINT PARTICULIER** : courrier du tribunal administratif

Mr le maire rappelle l'affaire concernant la mise à disposition de l'emprise foncière du multisport à la CdC du Pays



d'Auros. Suite au courrier du 18 avril de Mr le sous-préfet faisant part de l'irrégularité de cette mise à disposition le conseil municipal a tout de même maintenu sa position initiale. Lors d'un rendez-vous avec le sous-préfet le maire a fait valoir que des communautés de communes telles que La Réole et celle du Blayais avaient fait les mêmes démarches sans que cela ne pose de problèmes. De plus, le pôle juridique de « Mairie Conseil » proposait, également, la mise à disposition pour la construction d'un city stade s'agissant d'une construction légère. La délibération ayant donc fait l'objet d'un déferé par le préfet auprès du Tribunal Administratif, le maire a rencontré un juriste de la préfecture qui demande :

- soit d'apporter des éléments de preuve concernant les démarches des CdC nommées précédemment
- soit que la commune vende le terrain
- soit que la commune cède le terrain

Le conseil municipal ayant souhaité amener des éléments de réponse auprès du Tribunal Administratif, un mémoire sera transmis à celui-ci afin d'expliquer la position de la commune.

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **\*Commission Bâtiment :**

#### ➤ Travaux prévus en investissement :

- Remplacement des portes battantes de la salle des fêtes par l'entreprise Scarabello
- Rénovation d'un tableau de l'église (livraison avant Noël)
- Réfection de la toiture de l'église par l'entreprise Constans

#### ➤ Travaux de fonctionnement :

- Réparation de la chaudière du stade (fait pour un montant de 442 €)
- Résoudre le problème électrique à la MDA : l'électricien jeudi 12 septembre. De plus, les ampoules de la salle de réunion de la MDA doivent être changées.
- Nouveau projet de partenariat avec l'Iut de Bordeaux : des relevés précis de la salle des fêtes doivent être réalisés (étude acoustique, plans, coupes, élévations...)
- Mairie : le bureau de la comptabilité a été transféré dans une autre pièce à la demande de la secrétaire afin d'optimiser le travail et le standard téléphonique a été installé.

Multiple rural : Mr le maire a rencontré Mr SALIEGE du CAUE pour obtenir de l'aide. Pour se faire et avancer dans le dossier il a besoin de connaître la position de la commune, à savoir : si on part sur un projet neuf ou sur une réhabilitation de bâtiment. Pour cette 2ème éventualité il faut tout d'abord contacter le propriétaire du bâtiment envisagé. A ce jour, un 3ème artisan est intéressé par une installation à Savignac, un boulanger-pâtissier habitant la commune.

**\*Commission Personnel** : Remplacement de Frédéric, cantonnier, pour son congé d'été assuré par Mr Alain BENQUET. Quant au secrétariat de mairie Véronique, employée communale, a tenu les permanences. La continuité du service public a été ainsi préservée. **\*Commission Urbanisme :**

- 2 DP (1 pour une piscine et l'autre pour 1 terrasse couverte)
- 2 CU d'information
- 1 accord de permis de construire

Mr Jean-Luc BENTEJAC demande si la nature des travaux réalisés au séchoir au LD les Gavachots est compatible avec le PLU ? Rép. : Les formalités nécessaires ont toutes été faites.

### **\*Commission Communication :**

Bulletin municipal : c'est le n°18. Il est imprimé le 11 septembre pour être distribué le week-end du 14 et 15 septembre.

Suite au sondage fait lors de la dernière distribution concernant le maintien de la version papier, les résultats ont donné 67 réponses sur 260 foyers :

- 42 pour le maintien de la version papier
- 25 pour la version internet

Site : Nouvelle proposition faite par West Control pour changer de version du site (plus facile à gérer). Le conseil municipal donne son accord pour signer le devis d'un montant de 300 €.

**\*Commission Cimetière** : Dans le vieux cimetière on compte 207 tombes dont 56 ont fait l'objet de reprises de concessions par la commune et 46 caveaux dont 8 ont été repris.

**\*Commission Finances** : une réunion de la commission a eu lieu le 09 septembre. A ce jour, la situation budgétaire fait ressortir les chiffres suivants :

- Fonctionnement dépenses ..... 258 985.53 €
- Fonctionnement recettes..... 222 284.00 €
- Investissement dépenses..... 61 648.24 €
- Investissement recettes..... 88 520.53 €

♦ **Recensement de la population 2014** : Recensement de la mi-janvier à la mi-février 2014. Agent recenseur : Véronique MONTUZET et Coordonnateur : Loïc CAZEMAJOU.

## REUNIONS INTERCOMMUNALES

❖ **CdC du Pays d'Auros** : Bureau des maires du 09 septembre

➤ Location et vente des terrains au bois de Majou :

- terrain à louer : une entreprise « Perry Finance » souhaite louer un terrain de 5 000 m<sup>2</sup> sur la zone (91 employés dans le groupe). Le bureau donne un avis favorable

- terrain à vendre au bois Majou Nord : Avis favorable pour la Sarl Roberto et Campestro (peintre et menuisier) pour 2 470 m<sup>2</sup> de parcelle avec un bâtiment de 150 m<sup>2</sup>. Egalement, avis favorable pour la Sté Guintoli-Siorat pour l'implantation d'une centrale mobile d'enrobés sur 14 000 m<sup>2</sup> de terrain.

➤ Réforme territoriale : une étude financière va être lancée pour permettre d'établir les conditions de fusion (problème lié à la dissolution des trois communes de Monségur). En ce qui concerne le projet de gouvernance, la CdC de la Réole maintient son fonctionnement.

➤ City stade : il a été réceptionné.

❖ **SIRP** : la rentrée scolaire s'est faite le 03 septembre avec en mouvement des enseignants trois départs et un congé maternité et une première rentrée scolaire, en petite section, pour Carole CAVAILLOLE (atsem). On compte 227 enfants répartis ainsi :

➤ Savignac : 101 enfants

➤ Pondaurat : 51 enfants

➤ Puybarban : 75 enfants

Il est à noter que cette répartition cause un problème de ramassage scolaire. Une réflexion sur l'organisation est en cours. Quant aux rythmes scolaires, ils doivent être présentés dans un projet éducatif pour le 19 octobre 2013.

## QUESTIONS DIVERSES

Une remarque d'un administré a été faite sur les taches d'huile constatées sur le trottoir dans le bourg de Savignac. La question est posée de savoir si cela est normal ? Réponse : monsieur le maire s'est déplacé chez la personne concernée pour préciser qu'il est interdit de faire des vidanges sur les trottoirs.

\*\*\*\*\*

### COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2013

Conseillers présents : 7

Absents excusés : 2 DANAY J. - GOUDENECHÉ Ch.

### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2013**

Pour 9

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	OBSERVATION
Attribution du logement « 5 bis le Sendat Est »	9	0	0	Mr Romain SARRAZIN loyer de 276.09 €
Convention de partenariat avec l'IUT Bordeaux 1	9	0	0	projet tutoré concernant des relevés précis de la salle des fêtes
Désignation d'un délégué communautaire titulaire et d'un suppléant	9	0	0	Titulaire Mr Patrick MONTTO, maire Suppléant Mr Jean- Luc BENTEJAC, 1 <sup>er</sup> adjoint

Découpage cantonal	9	0	0	Le conseil municipal REFUSE le projet proposé par Mr le préfet et DEMANDE le rattachement du canton d'Auros au canton de Langon.
Convention du SDEEG (certificats d'économie d'énergie)	9	0	0	

## COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

### \*Commission Bâtiment:

- Eglise : le charpentier commencera les travaux début janvier 2014. En attendant il intervient sur les fuites. Le tableau à restaurer doit être fini pour Noël.

- Salle des fêtes : les portes battantes doivent être posées prochainement.

- Atelier communal : Ordres de services transmis aux entrepreneurs pour un commencement de travaux le 20/11/2013. Devis pour les réseaux acceptés (EDF = 1065.00 €TTC et EAU = 1 608.00 €TTC). A voir si un piquage du raccordement d'eau potable possible au stade.

- Multiple rural : Contact avec le propriétaire de l'ancienne « forge ». Bâtiment peut être libre en septembre 2014. Nouveau contact début 2014 pour faire le point. Les commerçants intéressés par ce projet sont informés régulièrement de l'avancée du dossier. Le boucher a fait ses journées de formations pour s'installer à son compte.

\***Commission Urbanisme** : 02 déclarations préalables déposées (1 pour installation solaire et 1 pour régularisation de piscine). Parenthèse du maire sur le SCOTT et demande aux élus d'apporter, si nécessaire, des remarques sur la trame verte & bleue.

\***Commission Voirie** : la commission voirie de la CdC du Pays d'Auros ne s'est pas réunie pour les prévisions 2014. En effet, le futur fonctionnement reste un flou total et par conséquent le prochain service voirie n'a pas encore été optimisé et aucune politique n'a été menée quant à ce service voirie. Lors du bureau des maires du 16 octobre monsieur MONTO a demandé plus de renseignements sur les prestations de services, notamment, sur le fauchage des voies. Aucune réponse ne lui a été faite étant donné qu'il n'y a plus de commission voirie programmée jusqu'à fin 2013. Seuls 3 tonnes de point à temps vont être réalisés sur 4 communes dont Savignac. La superficie à traiter sur notre commune représentant 500 m<sup>2</sup>, monsieur MONTO a donc demandé de ne pas le faire.

\***Commission Finances** : Montant de la dotation de péréquation pour la taxe professionnelle est de 5 752.00 € et que la dotation pour les droits de mutation s'élève à 23 000.00 €.

\***Recensement de la population** : Véronique MONTUZET, agent recenseur, et Loïc CAZEMAJOU, coordonnateur, ont déjà suivi des formations et une réunion supplémentaire aura lieu le 21 novembre à Coimères.

\***Point tri** : le maire informe le conseil qu'après contact avec le « syndic » du lotissement de Mondot, ce dernier s'est opposé à l'installation d'un point tri près des habitations. Il faut donc réfléchir à un autre emplacement pour que l'USSGETOM implante ce 2<sup>ème</sup> point (gratuit pour la commune).

## REUNIONS INTERCOMMUNALES

### ❖ Commissions de la CdC du Pays d'Auros :

**Tourisme** : Réunion du 17 octobre à Berthez pour y aborder les points suivants :

- Avenir tourisme avec des questions sur l'organisation, les points juridiques et la taxe de séjour (instaurée sur la CdC de Monséjour mais pas sur la CdC d'Auros).

- SI – Recrutement d'un agent en CAE/CUI pour une durée de 6 mois compte tenu du contexte d'évolution territoriale (le président souhaiterait un contrat pour 10 mois).

- Le projet aire de service camping-car à Aillas / point d'étape sera finalisé en décembre.

- Chiffage de la signalétique : 47 000 €HT pour la pose de plus de 200 panneaux. Pour Savignac, les enseignes sur le city stade et la mairie feront partis d'un complément.

**Economie** : Réunion du 24 octobre à Berthez. Le point a été fait concernant :

- les travaux réalisés de la tranche 1 au Bois Majou
- la commercialisation des lots de la ZAE bois Majou
- le crédit relais pour un besoin de financement de 250 000.00 €
- les questions diverses (entre autres : développement de nouvelles entreprises / animation de ZAE / raccordement de la fibre optique / service d'aide au recrutement...)

**Bureau des maires** : Lors de ce bureau les points suivants ont été présentés :

- la future salle des sports à Auros près de l'Eco-quartier. Matériaux utilisés : bois et pierre.
- la réforme territoriale : il y aura un président et 6 ou 8 vice-présidents.
- la réforme des temps scolaires : à mettre en place avec le SIRP mais la Cdc est concernée par rapport à l'ALSH.

❖ **SIRP** : La cantinière de Savignac, titulaire depuis un an, a demandé une disponibilité. Elle est remplacée par Christelle LINET (ATSEM), elle-même remplacée par Karine MOTHES (qui fait la pause méridienne à Puybarban).

Les rythmes scolaires se mettent en place pour une validation du POTS au 16 novembre. Des réunions fréquentes ont lieu depuis le début de l'année scolaire ainsi que des rencontres avec différents intervenants comme les professeurs des écoles, les parents d'élèves, les maires, le Conseil Général, les transports scolaires et la CdC. La réunion du 05 novembre a fait apparaître 2 propositions avec 11 voix chacune. Le coût du projet des parents d'élèves est plus élevé que celui présenté par les enseignants.

Le directeur de l'école a indiqué que le marché de Noël se fera le 17 décembre.

❖ **Syndicat des eaux** :

- Le siège social sera à La Réole dans des locaux loués 700.00 € par mois.
- Assainissement collectif : il n'y a plus de financement. C'est le budget de l'eau qui subventionnera la fin des travaux à Puybarban pour un montant de 200 000 €.
- SPANC : les habitants de toutes les communes du syndicat ont droit à l'aide de l'Agence de l'Eau pour la réhabilitation de leur assainissement privé. Montant de la subvention : 4 200.00€

❖ **Régie d'électricité** : Le coefficient voté pour la taxe TCCFE est de 8.44 à partir du 01/01/2014. Le syndicat a également délibéré pour la télétransmission des actes administratifs par « Gironde Numérique ». Le renforcement du poste de Bonnégarde sur Savignac est fait.

❖ **SICTOM** : Le montant des ordures ménagères payé par la commune s'élève à 1 832.35 € pour 2013. La base de calcul se fait sur la population x 2.78 €HT.

❖ **SIVU transport scolaire** : Le circuit de Roquebrune est modifié. Il est constaté des problèmes de stationnement de véhicules devant le collège qui bloquent la circulation des bus et posent donc des soucis de sécurité. Le SIVU prend en charge le transport des « primaires » pour se déplacer à la piscine de la Réole en juin et septembre.

## QUESTIONS DIVERSES

\* Les rapports d'activité 2012 du SICTOM, du Conseil Général et du SDISS sont disponibles au secrétariat de mairie.

\* Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants concernant la divagation des chiens.

\* La cérémonie du 11 novembre est prévue à 11 heures suivie d'un vin d'honneur

**L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal est à la disposition des administrés pour consultation en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat**